

RAPPEL CONCERNANT L'INTERDICTION DES RASSEMBLEMENTS INTÉRIEURS

Rimouski, le 18 février 2021 – La Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent constate une recrudescence soutenue de cas de COVID-19 depuis une semaine. Celle-ci témoigne d'une transmission communautaire au sein de la population. C'est pourquoi il est important de rappeler que les rassemblements intérieurs demeurent interdits partout au Québec.

À la lumière des informations recueillies récemment lors de nos enquêtes épidémiologiques, force est de constater que des personnes de bulles familiales différentes font fi des règles sanitaires et tiennent des rassemblements intérieurs. Pourtant, le virus de la COVID-19 est toujours présent au Bas-Saint-Laurent, l'émergence de plusieurs nouveaux cas positifs ces derniers jours le démontre bien.

La Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent sollicite donc à nouveau la collaboration de tous afin de limiter le plus possible les risques de propagation du virus. Rappelons enfin que les déplacements interrégionaux non-essentiels doivent être évités.

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget global de 800 M\$, le CISSS emploie quelque 7850 employés, peut compter sur 568 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à cœur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

– 30 –

Source : Gilles Turmel
Conseiller aux relations médias
Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
418 318-4751